PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

ONEM OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI DIRECTION PROVINCIALE DE BUNIA
Reçu le: 19/04/2024 09H 55
Par: Dieudonné UPAR
N° d'enregistrement: 200
Signature:

Avis de recrutement Interne N°004/PUI/ADM/DR/024

L'ONG Première Urgence Internationale est à la recherche d'une Sage-femme

Informations préliminaires sur le poste	
Intitulé du poste	**SAFE-FEMME**
Rattachement hiérarchique	**RESPONSABLE SANTÉ NUTRITION**
Base d'affectation	**ITURI/MAHAGI**
Date de prise de poste	**MAI 2024/SOUS RESERVE DE FINANCEMENT**
Durée du contrat	**6 mois**
Financement	**SIDA**
Date et heure limite de dépôt	**Le 29 avril 2024 à 17h (heure locale)**
Document élaboré et validé par l'équipe de la Coordination	

Informations générales sur la mission

Contexte

Première Urgence Internationale (PUI)

est une Organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations vulnérables, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

PUI mène environ 190 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'accès à l'eau, l'assainissement et la relance économique. Elle intervient en appui à près de 5 millions de personnes dans 20 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en France.

La RDC, fait partie des pays dont la population est la plus pauvre du monde. Les services de l'État sont faibles ou défaillants, les indicateurs humanitaires (sécurité alimentaire, accès à l'eau, aux services de santé et d'éducation, etc.) sont au rouge. En outre, en 2021, la RDC fait encore face à une instabilité importante en raison de tensions interethniques et d'affrontements entre groupes armés et forces militaires dans certaines régions (Est du pays). Des enjeux politiques, avec la transition opérée depuis les dernières élections présidentielles (décembre 2018), complexifient la grille de lecture des différents conflits en cours.

Positionnement / Stratégie de PUI dans le pays

PUI oriente son action vers le renforcement des capacités de résilience des populations soutenues par ses projets, via une approche intégrée, tout en accentuant ses capacités de réponse/ positionnement rapide sur les crises d'urgence. La capacité des ménages à résister à un choc futur et à mettre en place des stratégies d'adaptation et de survie constitue une priorité dans ce contexte, où des déplacements massifs de population se superposent aux problématiques structurelles.

PUI intervient aujourd'hui dans trois provinces : Nord-Kivu, Kinshasa et Ituri.

Historique de la mission et programmes en cours

Aide Médicale Internationale fut la première à intervenir en RDC en 2001, au Sud-Kivu. Première Urgence arriva en 2002 avec une première intervention dans la province de l'Équateur. Afin de consolider une approche stratégique pays et renforcer les capacités d'intervention de PUI en RDC, les missions des trois provinces (Katanga, Équateur et Nord Kivu) ont fusionné en octobre 2014 et une équipe de coordination pays a été mise en place à Kinshasa.

Au **Nord-Kivu**, PUI a historiquement été leader dans la coordination des camps de personnes déplacés et a participé à la riposte contre l'épidémie d'Ébola qui sévissait dans la province de 2018 à 2020. À présent, PUI développe des projets en santé, nutrition et sécurité alimentaire dans le Walikale et le Masisi.

Depuis l'ouverture de la mission et jusqu'en juillet 2019, PUI a développé plusieurs programmes dans le Sud-Ubangi puis le Nord-Ubangui : accès aux services de soins, sécurité alimentaire, réhabilitation de routes, relance économique, amélioration des conditions de vie des réfugiés centrafricains et des communautés hôtes.

Pendant plusieurs années, dans le Tanganyika et le Kasaï, PUI a soutenu de nombreux centres de santé et communautés –dotation en médicaments et intrants, cliniques mobiles, formation de professionnels de santé- et a mis en œuvre des programmes de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Les activités dans le Tanganyika ont été interrompues en avril 2020, celles dans le Kasaï en juillet 2021.

Depuis 2016, à **Kinshasa**, PUI mène des activités de soutien à des centres de santé afin d'améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge en santé sexuelle et reproductive, avec un focus sur la prévention contre le VIH/sida. En 2020 et jusque début 2021, PUI est intervenue dans le cadre de la riposte contre le Covid-19.

Contexte dans la province d'intervention

La situation sécuritaire de l'Est de la RDC, plus spécifiquement de la province de l'Ituri, n'a cessé de se détériorer ces cinq dernières années, liée à une forte insécurité dans certaines zones. PUI a ouvert 02 bases dans la province en mai 2022 notamment à Ramogi dans la zone de santé d'Angumu et à Mahagi centre.

Réaffirmant qu'il est indispensable de porter assistance aux populations les plus vulnérables, PUI prévoit d'apporter une réponse intégrée santé/nutrition dans la zone de santé d'Aungba, territoire de Mahagi, en soutenant directement des centres de santé, garantissant des soins de santé primaire de qualité pour toute la population, et des services de prise en charge de la malnutrition avec une implication communautaire forte. La réhabilitation d'installations sanitaires est aussi une priorité pour notamment lutter contre les épidémies.

Description du poste

Objectif global

Sous la responsabilité fonctionnelle de l'Adjoint Responsable Projet Protection d'Urgence et indirectement du Responsable projet Protection d'Urgence, la Sage Femme projet est en charge de la gestion des Soins et de l'Hygiène en Salle d'Accouchement, des activités ante et post-partum et à la gestion de l'information médicale, suivi de l'activité et définition des objectifs.
Elle travaille en étroite collaboration avec le staff de la maternité et rend compte au responsable projet Elle appuie également le fonctionnement des maternités dans les autres CS soutenus en étroite collaboration avec le superviseur des CS et les IT. Elle devra également, en lien avec l'Infirmier santé, appuyer les activités de sensibilisation dans les FOSA et dans la communauté.

Objectifs spécifiques et activités associées

1. GESTION DES SOINS ET DE L'HYGIENE
 - Veille à la bonne qualité des soins aux patientes dans son ensemble et à la présence des protocoles de soins en vigueur pour la santé Mère et enfant;
 - Est référent technique auprès des agents de santé de la maternité des FOSA pour la prise en charge infirmière dans le domaine santé de la femme (et notamment SOUC : Soins Obstétricaux d'Urgence Complet) ;
 - Veille au respect des protocoles d'hygiène et des règles d'asepsie ;

- S'assure du respect des précautions universelles dans la prévention des accidents d'exposition au sang ;
- Appui à l'organisation du travail au quotidien et mise en place des outils nécessaires.

2. ACTIVITES ANTE ET POST NATALES

o En Salle d'Accouchement

- Supervision formative des activités en salle d'accouchement, appui à son organisation en collaboration avec les agents de santé de la maternité.
- Supervision formative dans la prises en charge des complications de l'accouchement (En lien avec le SOUC : infections, pré-éclampsie, éclampsie, hémorragie, accouchement assisté par ventouse, césarienne, transfusion...)
- Supervision formative dans la réanimation des nouveaux nés
- S'assure de la surveillance et du suivi des patientes selon les protocoles en place
- S'assure du respect et du maintien des règles d'asepsie et d'hygiène selon les protocoles dans toutes les activités de la salle d'accouchement (pose de sonde, de cathéter, de perfusion, utilisation du matériel de protection lors de l'accouchement, réalisation de TV, suture des épisiotomies, révision utérine...

o Activités ante et post-partum

♣ Ante-partum

- Veille au respect de critères d'admission en collaboration avec le médecin en charge du service et/ou avec le médecin PUI
- Supervise la sensibilisation (message, fréquence, qualité..) faite aux mamans en attente ;

♣ Post-partum

- Supervision formative des activités en post-partum et appui à son organisation en collaboration avec les agents de santé du service
- S'assure de la continuité de la prise en charge et du suivi des mamans et des bébés, de la qualité des surveillances et des soins techniques à mettre en œuvre
- S'assure que la sensibilisation des mamans aux thèmes tels que l'hygiène, l'allaitement ou l'espacement des naissances soient faites régulièrement ;
- Participe aux activités du planning familial : évalue les besoins en matériel didactique pour ces séances et supervise l'accueil, l'organisation et la qualité des conseils disnpensés.

♣ Autre

- S'assure de la qualité de prise en charge des soins post-avortements, en lien avec le SONUC.

o Gestion des Approvisionnements

- Responsable de la gestion des médicaments et materniels disponibles dans la maternité: Organisation et gestion de stock, réalisation de l'inventaire et des commandes, suivi et/ou mise en place des outils de suivi...
- Responsable du suivi de l'utilisation des consommable et équipements, concernant leur bonne maintenance, participe à l'évaluation des besoins en collaboration avec le médecin PUI

3. GESTION DE L'INFORMATION MEDICALE, SUIVI DE L'ACTIVITE ET DEFINITION DES OBJECTIFS

- S'assure de la transmission orale et écrite de l'information, et de la bonne tenue des dossiers ;
- S'assure de la bonne tenue des registres et des supports des outils en vigueur dans les maternités: participe à l'élaboration des différents rapports en lien avec son activité (SNIS, BCZ, etc.) et à leur analyse.
- Participe, en collaboration étroite avec le médecin PUI, à l'évaluation de l'activité santé de la femme au sein des FOSA en réalisant les statistiques hebdomadaires de son activité (format papier) à transmettre au Responsable du projet santé nut;
- Elabore et transmet ses rapports de supervision et d'activité selon la périodicité préétablie;
- Etablit un plan d'action cohérent pour le ou les mois suivants (pose d'objectifs, de moyens à mettre en œuvre)
- Assiste aux différentes réunions du BCZ, en lien avec son activité dans la mesure du possible sous délégation du responsable du projet ;
- Transmet toutes informations utiles au RP santé/nutrition, au CT qui ont une sensibilité sur le projet.

4. ORGANISATION DES SERVICE DE CPN DANS LES FOSA

- S'assure de l'organisation et fonctionnement des services de CPN dans les FOSA
- S'assure de la senibilisation des femmes sur l'utilisation des services de maternité ;
- S'assure de la disponibilité et l'utilisation correcte des outils en vigueur au sein des services de maternité ;
- S'assure de la tenue des coseries éducatives pendant les services de CPN

Profil recherché

Savoirs et Savoir Faire recherchés

	INDISPENSABLE	APPRÉCIÉ
FORMATION	Sagefemme de formation, Diplôme A1 en sciences infirmières orientation accoucheuse	Formation en PCI, SONU B et C, PCIME, ...
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ▸ Humanitaire ▸ Technique	X	X
CONNAISSANCES & APTITUDES	▸ Bonne qualité rédactionnelle ▸ Connaissances en santé materno-infantile	▸ Connaissances procédures bailleurs institutionnels (FH, agences UN...)
LANGUES	▸ Français ▸ Swahili	▸
INFORMATIQUE ▸ Pack Office	X	

Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)

- Etre autonome et avoir une bonne capacité d'organisation
- Etre une bonne pédagogue
- Faire preuve de diplomatie
- Savoir travailler en équipe

Autres

- Capacité à vivre dans des endroits isolés et seul/

REGLES GENERALES

Ce document est une base de travail, la liste des taches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

REGLES A RESPECTER IMPERATIVEMENT

- -attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste
- -Transparence et honnêteté irréprochable
- -Respecter les horaires de travail
- -Etre irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée
- -Etre disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité
- -Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation
- -Rester poli et courtois en toutes circonstances

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- -Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais
- -La violation des règles de sécurité
- -Le port d'arme
- -La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service...
- -Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption
- -Toute absence répétée ou abandon de service
- -L'utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles

- Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers
- -La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale
- -La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales

Dossier de candidature
Composition :
✓ 1 lettre de motivation adressée à l'administration de Première Urgence Internationale ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel) ✓ Copie (s) légalisée (s) de (s) diplôme (s) et des attestations de services rendus précédemment. ✓ 1 Copie de la carte d'identité ✓ 1 Copie de permis de conduire encours de validité ✓ Une carte de demandeur d'emploi Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous seront demandé lors de formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.
Le dossier de candidature devra parvenir physiquement aux adresses : Le dossier Physique devra parvenir à l'adresse suivante : **Bureau de Première Urgence à Mahagi, à Ramogi, à Djalassiga** avec comme référence « **Avis de recrutement N° 004/PUI/ADM/DR/024**» ;

Délai de dépôt des dossiers jusqu'au 29 avril 2024 à 17h00

N.B : nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au sein de Première Urgence Internationale est équitable, transparent et gratuit.

Fait à Mahagi, le 17/04/2024

L'Employeur,

Première Urgence Internationale

CISSOKO Souleymane
Coordinateur Terrain Ituri